

Actualité colza : gérer les repousses de céréales et les graminées avec Stratos® Ultra

Point d'actualité : Les conditions ont été et sont propices aux fortes infestations de repousses de céréales.

Les clés de la réussite :

- Intervenir tôt pour éviter la concurrence qui pénalise le colza
- Appliquer sur des adventices à un stade jeune et en conditions poussantes



Préconisations :

	Stratos Ultra	Stratos Ultra + Dash HC
Repousses de céréales	1 L/ha + Huile	1 L/ha + 1 L/ha
Ray-grass	1 L/ha + Huile	1 L/ha + 1 L/ha
Vulpins	à 1,5 L/ha + Huile	à 1,5 L/ha + 1,5 L/ha
Ray-grass	1,5 L/ha + Huile	1,5 L/ha + 1,5 L/ha
Vulpins	ou 1 L/ha + Huile + réf. C240 0,5 L/ha ou 1 L/ha + réf. C120 0,6 L/ha	ou 1 L/ha + 1 L/ha + réf. C240 0,5 L/ha
MS*	ou 1,5 L/ha + Huile puis réf. KF 1,875 L/ha	ou 1,5 L/ha + 1,5 L/ha puis réf. KF 1,875 L/ha

*Moins Sensibles FOP, DIM, ALS

Si vous observez des graminées (vulpins ou ray-grass) en plus des repousses de céréales, **pensez à ajuster vos préconisations.**

Avec Dash HC, boostez votre désherbage :



+ de cultures



+ de rapidité d'action



+ d'efficacité



+ de régularité



Photos BASF

STRATOS® ULTRA

- Marque déposée BASF
- AMM n° 9000490
- Composition : 100 g/l de cycloxydim
- Formulation : EC
- Classement toxicologique :
 - Danger
 - H315 Provoque une irritation cutanée
 - H319 Provoque une sévère irritation des yeux
 - H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
 - H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges
 - H361d Susceptible de nuire au fœtus
 - H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme
- Usages et doses autorisés : 2 L/ha contre graminées annuelles, 4 L/ha contre graminées vivaces (sauf sur épinard). Consulter la liste des autres cultures sur lesquelles il est autorisé sur l'étiquette.
- Nombre d'applications maximum : 1 application/an/culture
- Distance aux points d'eau : 5m
- Délai de rentrée dans la parcelle : 24h
- Délai avant récolte : 90j sur colza, consulter l'étiquette pour les autres cultures

Protection utilisateur lors de la préparation de la bouillie : gants en nitrile EN374, bottes, combinaison de travail polyester/coton (65%/35%) déperlante, blouse Cat III type PB 3 manches longues, lunettes de sécurité ou écran facial.

DASH® HC

- Marque déposée BASF
- Numéro d'AMM 9400478
- Composition : 22,5% ester de phosphate d'alcool gras polyoxyalkylé + 37,5% esters méthyliques d'acides gras + 5% acide oléique
- Formulation : EC
- Classement toxicologique :
 - Danger
 - H315 Provoque une irritation cutanée
 - H304 Peut-être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
 - H318 Provoque des lésions oculaires graves
 - H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- Usages et doses autorisées : adjuvant pur bouillie herbicide – 2 l/ha
- Nombre d'application maximum: Nombre d'application maximum de la spécialité associée
- Distance aux points d'eau : 5m ou distance spécifique de la spécialité associée
- Délai de rentrée: 24 h ou DRE de la spécialité associée
- Délai avant récolte: délai de la spécialité associée

Précaution d'utilisation lors de l'emploi de STRATOS ULTRA avec DASH HC :

Le colza est une culture sensible aux résidus d'herbicides (par exemple aux résidus des herbicides de la famille des sulfonylurées) qui peuvent subsister dans la cuve et autres éléments du pulvérisateur. Avant utilisation de DASH HC, afin d'éviter les risques de phytotoxicité, il est recommandé de procéder à un nettoyage minutieux de l'appareil aussitôt après leurs applications.

Suivre les recommandations suivantes:

- Rincer l'appareil et vidanger le fond de cuve selon les recommandations réglementaires (cf Arrêté du 12/09/06)
- Remplir partiellement la cuve et rajouter un produit nettoyant type All^{R1} Clear, Végénét^{R2} ou tout autre produit adapté à cet usage.
- Mettre le dispositif de nettoyage à l'intérieur de la cuve (rotobuses) et l'agitation en marche et laisser agir. S'assurer que la solution nettoyante emprunte tous les circuits de l'appareil jusqu'au bac incorporateur.
- Pulvériser jusqu'au désamorçage de l'appareil et vidanger le fond de cuve.
- Retirer les buses, les pastilles et les filtres. Les nettoyer avec le produit nettoyant.
- IMPORTANT: respecter strictement les conditions d'emploi spécifiques figurant sur l'étiquette du produit nettoyant

R1 : marque déposée DUPONT / R2 : marque déposée SAMABIOL

10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation

AVANT L'APPLICATION

-  **1** Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.
-  **2** Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi avant utilisation.
-  **3** Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).
-  **4** Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.
-  **5** Surveiller le remplissage de la cuve du pulvérisateur et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).
-  **6** Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve, ou utiliser l'incorporeur.

PENDANT L'APPLICATION

-  **7** Ne pas traiter les cours d'eau et fossés en eau. Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent fort pour éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.

APRÈS L'APPLICATION

-  **8** Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.
-  **9** Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.
-  **10** Recycler les emballages dans le cadre des collectes ADIVALOR. Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires, BASF France - Agro recommande Osmofilm®.
© Marque déposée Sif PANTEX France

Contacts utiles

Informations techniques Étiquettes et FDS	BASF France - Agro	N°Azur 0 810 02 30 33 ou www.agro.basf.fr
Une question de santé	MSA	Phytatititude N°Vert 0 800 587 887 appel, service gratuit
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF France - Agro	Service Sécurité 24h/24 : 01 49 64 57 33
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	N°Azur 0 810 12 18 85 ou www.adivalor.fr

BASF France S.A.S – Division Agro

21 Chemin de la sauvegarde – 69 134 ECULLY Cedex – Tel : 04 72 32 45 45

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>.

Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : consulter www.agro.basf.fr

Edition Septembre 2016 – Réf. 569COHE0915NORD - Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ces produits de s'assurer, avant toute application qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document.